

Réf: Dossier 319781

Avis de constitution

SOCIETE « ENTREPRISE DE CONSTRUCTION ET DE FOURNITURES
» en abrégé « ECF »

Siège ABIDJAN ABOBO PK 18 AGRIPAC, Lot 225751,
Ilot 259

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 22/05/2024, et enregistrés au CEPICI le 04/06/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « ENTREPRISE DE CONSTRUCTION
ET DE FOURNITURES » en abrégé « ECF »

Objet : BTP, FOURNITURE DE MATERIELS DE
CONSTRUCTION, FOURNITURE DE MATERIELS ET DE
BUREAU, IMPRIMERIE, COMMUNICATION, EVENEMENTIEL
ET DIGITAL, IMPORT-EXPORT, DIVERS.

Et plus généralement toutes opérations
commerciales, financières, industrielles, mobilières et
immobilières pouvant se rattacher directement ou
indirectement à l'objet social ou à tous objets similaires
ou connexes susceptibles d'en faciliter l'exécution ou le
développement, notamment l'acquisition de brevets,
licences, procédés de fabrication le cas échéant et
marques de fabrique.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en
numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement
souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social ABIDJAN ABOBO PK 18 AGRIPAC, Lot 225751,
Ilot 259

Dirigeant(s) M COULIBALY NANLO DIT LACINA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B12-03025 du 05/07/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°37422/GTCA/RC/2024 du 05/07/2024

